

Exercer la mission de formateur en entreprise

Réf. RHU0025

Objectifs

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de construire le déroulement d'une session de formation et les techniques d'animation et d'évaluation

Les aptitudes et compétences qui seront mises en pratiques sont définies comme suit :

- Identifier les besoins de compétences de l'entreprise
- Préparer une action de formation interne
- Animer des séquences pédagogiques auprès des salariés de l'entreprise
- Suivre et évaluer les acquis des stagiaires

Prérequis nécessaires

Notions ou expérience d'encadrement de personnel

Public concerné

Pour toute personne amenée à animer une formation interne ou externe

Contenu pédagogique

- **La responsabilité de formateur**
- La place de la formation dans l'entreprise, son enjeu, son impact, son intérêt
- Les compétences nécessaires pour devenir un bon animateur
- La notion de motivation en formation
- Les devoirs et responsabilités du formateur

- **La préparation de la formation**

- L'organisation de la formation
- L'identification des prérequis (entreprise et participants)
- La progression pédagogique
- La définition de l'objectif pédagogique et les différentes méthodes pédagogiques (savoir, savoir-faire, savoir-être)
- L'élaboration du contenu de la formation
- La structuration d'un thème de formation

- **La gestion de l'intervention**

- Les séquences de démarrage de la formation
- La gestion de son temps de formation
- La chronologie à suivre pour les différents thèmes travaillés
- Quelles méthodes de travail choisir pour impliquer, quel cadre de communication mettre en place
- L'évaluation de la session de formation

- **L'animation de la formation**

- Le rôle et comportement du formateur
- La communication verbale et non-verbale (l'articulation, le débit, la gestuelle et les déplacements...)
- Les notions de directivité sur les règles et non directivité sur l'expression : comment

trouver le bon équilibre dans sa pratique

- Les typologies d'animateurs
- La gestion du groupe
- Le groupe : règles d'existence d'un groupe, particularités d'une vie de groupe, gestion des interventions, gestion des participants difficiles
- Les différents profils de participants Les supports de l'animation
- Les illustrations pédagogiques pour mieux faire passer les messages
- Les supports pédagogiques : quels outils choisir, quand, comment les exploiter
- **Le processus d'audit Qualiopi**
- Les différentes étapes de la certification (audit initial, de surveillance, de renouvellement) et sa planification
- Explication des notions de non-conformités majeures et mineures
- Les exigences documentaires : quels documents fournir et comment se préparer efficacement
- Démonstration de conformité à travers les preuves documentaires (exemples de documents types)
- Actions correctives et plan d'action après l'audit

Durée

5 jours pour un total de : 35 heures

Sessions (dates, lieux, prix)

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 19 juin 2025 - Page 3/5

- 9 octobre au 13 novembre 2025 à La rochelle : 1900.00 € net de taxe

Effectifs

Mini : 4 - Maxi : 10

Intervenants

Formateurs consultants sélectionnés par la CCI pour son expertise dans ce domaine

Moyens pédagogiques / Méthodes mobilisées

Méthodologie alliant les apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences.

Mise en situation à partir des situations vécues par les participants ou d'exercices autour de la formation avec débriefing en groupe.

Équipements pédagogiques : vidéo projection, paperboard, tableau interactif

Nos salles de formation sont adaptées et conformes à l'accueil du public

Modalités de certification et évaluation des compétences

Avant la formation : évaluation des connaissances initiales des bénéficiaires et/ou auto-évaluation des bénéficiaires. Pendant la formation, évaluation de la progression dans l'acquisition des connaissances. Après la formation : évaluation des acquis et/ou autoévaluation des bénéficiaires, évaluation à chaud de la satisfaction. Evaluation à froid, à + 6 mois, des pratiques et de la satisfaction. Remise du certificat de réalisation de la formation Possibilité de CCE – Certificat de Compétence en Entreprise « Exercer la mission de formateur »

Modalités d'accès public handicapé

Dans le cadre des formations, la CCI Charente-Maritime s'engage à accueillir les publics handicapés sans discrimination et à mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes handicapées, des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaire à la prise en compte du handicap, par nos propres moyens et/ou avec l'aide du réseau idoine

Indicateurs-clés de la formation

Nombre de bénéficiaires formés : 2021-2023 : 43

Taux de satisfaction : 88.10%

Nombre d'avis : 7